Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 5005 Mardi 22 Décembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING 2015-2 2-6

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BANQUE ZITOUNA 7-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL – 2015-2 10-14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « UNIFACTOR 2015 » 15-19

COURBE DES TAUX 20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 21-22

ANNEXE

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Tunisie Leasing 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **05/06/2014** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas **150 millions de dinars** dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **28/04/2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2015-2» d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7% brut l'an au minimum et 8,20% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A: 7,50% et/ou TMM+2,35% sur 5 ans.
- Catégorie B: 7,75% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2015-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2015-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **29/12/2015** et clôturées sans préavis au plus tard le **04/03/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **04/03/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **04/03/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **18/03/2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 29/12/2015 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2015 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 158 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : « Tunisie Leasing 2015-2 »
- Nature des titres : Titres de créances.
- Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaires.
- Modalités et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra à cet emprunt, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE VALEURS.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **04/03/2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **04/03/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations «TUNISIE LEASING 2015-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie:

• Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux variable:

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

• Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux annuel brut de 7,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter

Amortissement-remboursement:

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **04/03/2021** pour la catégorie A et le **04/03/2023** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **4 mars** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **04/03/2017**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **04/03/2017** et le premier remboursement en capital aura lieu le **04/03/2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,50% l'an pour la catégorie A et de 7,75% l'an pour la catégorie B.

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2015 à titre indicatif, qui est égale à 4,759% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,109%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2015-2» sont émises selon deux catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de 5 ans ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce.

• Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- √ 3 ans pour la catégorie A;
- √ 5 ans pour la catégorie B.

• Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Garantie:

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **11 février 2015**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+(tun)** avec perspective **stable** et sa note à court terme à **F2 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 30 Novembre 2015.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa,Les Berges du Lac II, Nabeul,Kélibia, Sousse, Monastir,Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt« **TUNISIE LEASING 2015-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

TUNISIE LEASING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2015-2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Tunisie Leasing 2015-2» visée par le CMF en date du 14/12/2015 sous le numéro 15-925, du document de référence « Tunisie Leasing 2015» enregistré par le CMF en date du 14/12/2015 sous le n°15-014 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra — Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajéne, tous les intermédiaires en bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au quatrième trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BANQUE ZITOUNA

Société Anonyme au Capital de 88.500.000 de dinars divisé en 88.500 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social : 2 Boulevard de la Qualité de la Vie - Tunis
Registre de Commerce : B24162142009
Matricule Fiscal : 1120822H

« CHAHADET ZITOUNA 2015 » « 2015 الزيتونة 3 Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 14/12/2015 l'émission de titres participatifs à hauteur de 120 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 14 Décembre 2015, a décidé d'émettre avant la fin de l'année 2015 des titres participatifs sous forme de Moudharaba « مُضارية » telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 29/09/2015, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 40 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Epargne et a donné pouvoirs au Président Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	6%	2%	à la fin de la 7 ^{ème} année

^(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant:

Le montant total de la présente émission est fixé à 40.000.000 de dinars, divisée en 400.000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50.000.000 de dinars divisés en 500.000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **18/12/2015** et clôturés au plus tard le **25/12/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission au 25/12/2015 et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale telle que prévue par l'article 2 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champs d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

- « شهادات الزيتونة 2015 » « 2015 » « CHAHADET ZITOUNA 2015 » « 2015 شهادات الزيتونة 2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET ZITOUNA 2015
- 3. Nature des titres : Titres de créance.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance des profits :

La date de jouissance des profits pour tous les titres émis est fixée au 25/12/2015.

La 1^{ere} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2016 pour l'avance (laquelle comprendra les profits liés à la période écoulée entre la date de clôture des souscriptions, soit le 25/12/2015, et le 31/12/15) et au 30/06/2017 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription: L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agrées chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 31/12/2022.

La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de 6% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 Décembre de chaque** année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable le 30 Juin de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à 2% de la valeur nominale.

Ces clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année, sachant que pour la 1ère année elles sont fixées à 90% pour les porteurs de titres participatifs et à 10% pour les actionnaires.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4ème trimestre 2015 pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2015-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION:

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **29/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et ce avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du **20/08/2015** d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 40 millions de dinars et a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les caractéristiques de l'emprunt obligataire « **ATL 2015-2** » selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Α	5 ans	7,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
В	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
С	7 ans dont 2 ans de grâce	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION:

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 40 millions de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2015-2** » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **25/12/2015** et seront clôturées sans préavis au plus tard le **25/02/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (40 000 000 Dinars) est intégralement souscrit

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette d'ate.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/03/2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **25/12/2015** auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis - et auprès de l'Arab Financial Consultants – AFC-, Intermédiaire en Bourse sis Carré de l'Or – Les jardins du lac 2 – 1053 Les berges du lac – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2016 des mises en force qui s'élèvent à 262,5MD qui seront financées à hauteur de 103MD par des emprunts obligataires (dont 30MD susceptibles d'être portés à 40MD, objet de la présente note d'opération), 44,1MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS:

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2015-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3: des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agrée mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2016**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- → Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,5% ;
- → Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM + 2,35%;
- → Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7.75% ;

Catégorie A d'une durée de 5 ans

• Taux fixe : Taux annuel brut de **7,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

• Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,35% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Février de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N.

Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

• Taux fixe : Taux annuel brut de **7,75%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C. L'emprunt sera amorti en totalité le **25/02/2021** pour les catégories A et B et le **25/02/2023** pour la catégorie C.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 Février** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 25/02/2017 et ce pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/02/2017** pour les catégories A et B et le **25/02/2019** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Pour les obligations des catégorie A et C : le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,5% l'an pour la catégorie A et 7,75% pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

Pour les obligations de la catégorie B : la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Novembre 2015, qui est égale à 4,759%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,109%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale

Catégories A et B:

Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de 5 ans.

Catégorie C:

Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de 7 ans dont 2 ans de grâce.

Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,735 années** et de **4,277 années** pour les obligations de la catégorie C.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de la BNA Capitaux et l'Arab Financial Consultants, intermédiaires en Bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **04/12/2015**, la note à long terme **« BBB (tun) »** à l'emprunt obligataire « ATL 2015-2» objet de la présente note d'opération.

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **12 février 2015** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun) ; Perspective : Négative
- Note court terme : F3 (tun)
- Risque Souverain en monnaie étrangère : BB-
- Risque Souverain en monnaie locale : BB

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier 1992 dans la limite d'un montant annuel de

1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2015-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Au 31/08/2015, Il existe 12 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 21 lignes de cotation.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres émis par l'émetteur qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ATL 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing: L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire **«ATL 2015-2»**, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en dat 11/12/2015 sous le n°15-0924, du document de référence « ATL 2015 » enregistré auprès du CMF en dat 10/12/2015 sous le n°15-013 et des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 4^{ème} trimestre 2015, pour placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprè l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux, intermédiair bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac –1053 Tunis-, de l intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «UNIFACTOR 2015»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Union de Factoring tenue le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars, dans un délai ne dépassant pas les 5 années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du **23/11/2015** d'émettre un emprunt obligataire de 10 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Montant
Α	5 ans	7,45%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année	4MD susceptible d'être porté à 8MD
В	5 ans	TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année	6MD susceptible d'être porté à 12MD
			Total	10MD susceptible d'être porté à 20MD

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 10 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 millions de dinars divisé en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « UNIFACTOR 2015 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **25/12/2015** et seront clôturées sans préavis au plus tard le **25/02/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (8 000 000 dinars pour la catégorie A et 12 000 000 dinars pour la catégorie B) est intégralement souscrit

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 80 000 obligations pour la catégorie A et 120 000 obligations pour la catégorie B.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 4 000 000 dinars pour la catégorie A et 6 000 000 dinars pour la catégorie B, à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 4 000 000 dinars pour la catégorie A et 6 000 000 dinars pour la catégorie B, à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/03/2016** avec maintien de la date unique de jouissance. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **25/12/2015** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse sis Carré de l'Or – Les jardins du lac 2 – 1053 Les berges du lac – Tunis et l'Amen Invest – Intermédiaire en Bourse sis au 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société et à substituer les concours bancaires actuels à court terme par des ressources de financement à moyen terme.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : « UNIFACTOR 2015 »
- Nature des titres : Titres de créances.
- Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaires.
- Législation sous laquelle les titres sont créés: Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations
- Modalités et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligation détenues délivrée par l'intermédiaire agrée mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2016**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- → Catégorie A : d'une durée de 5 ans, d'un montant de 4MD susceptible d'être porté à 8MD et au taux fixe de 7,45% ;
- → Catégorie B : d'une durée de 5 ans, d'un montant de 6MD susceptible d'être porté à 12MD et au taux variable de TMM + 2,5%.

• Catégorie A d'une durée de 5 ans

<u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de 7,45% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

<u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Février de l'année n-1 au mois de Janvier de l'année n.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises feront l'objet, à partir de la 1ère année, de la date limite de clôture des souscriptions, d'un amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **25/02/2021**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 25 Février de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **25/02/2017** et ce pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Pour les obligations de la catégorie A, le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,45% l'an pour la catégorie A du présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Novembre 2015, qui est égale à 4,759% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,259%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,5%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• Durée totale:

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une période totale de **5 ans** et ce pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne:

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2015 » et ce pour les deux catégories.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe):

La duration pour les obligations de la catégorie A du présent emprunt est égale à 2,737 années.

Garantie:

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **23/04/2015** à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

Note long terme: BB (tun)
Note court terme: B (tun)
Perspective: Stable

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 30/11/2015, la note à long terme « BB (tun) » à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2015» objet de la présente note d'opération.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de la BNA Capitaux, l'Arab Financial Consultants et l'Amen Invest, Intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UNIFACTOR 2015» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, Intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La société Union de Factoring s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «UNIFACTOR 2015» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

L'Union de Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «UNIFACTOR 2015», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux variable.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « UNIFACTOF 2015» visée par le CMF en date du 11/12/2015 sous le numéro 15-0923, du document de référence «UNIFACTOR 2015» enregistré par le CMF en date du 09/11/2015 sous le n°15-011 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'Union de Factoring – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène; de la BNA Capitaux Intermédiaire en Bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis, de l'AFC Intermédiaire en Bourse - Carré de l'Or – Les jardins du Lac 2 – 1053 Les Berges du lac – Tunis ;de l'Amen Invest Intermédiaire en Bourse – 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2014 seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 20 janvier 2016.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 DECEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,444%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,496%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,556%	1 001,279
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,566%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,635%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,791%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,861%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,000%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,069%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,086%	960,826
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,156%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,232%	1 000,130
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,704%	1 014,678
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,124%		984,332
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,192%	982,395
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,207%	836,247
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,229%	979,014
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,314%	970,888
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,376%	964,376
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,398%	972,570
	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,519%	1 018,868
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,543%	950,091
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,604%		966,009
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,630%	960,338
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,694%		970,007

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA		N				
1 TUNISIE SICAV	SICAV OBLIGATAIRES DE CAP. TUNISIE VALEURS		17/92		153,079	158,230	158,246
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT		04/07		103,079	106,735	106,747
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA					,	
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/0	01/07		13,510	14,044	14,046
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/1	2/14		99,995	102,789	102,803
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA						
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		1/06		1,392	1,443	1,444
dorawywany	SICAV MIXTES DE		N 0/92		27.400	20.740	20.700
6 SICAV AMEN 7 SICAV PLUS	AMEN INVEST TUNISIE VALEURS		05/93		37,429 50,906	38,716 52,490	38,720 52,494
/ SICAVILUS	FCP MIXTES DE CAPITALIS				00,000	02,400	02,404
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		04/08		164,460		136,122
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	AXIS GESTION MAXULA BOURSE		04/08		578,304 113,984	505,170 114,136	502,832 114,188
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	-	0/08		125,520	122,541	122,441
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/1	0/08		120,253	130,065	130,098
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		05/09		112,606	115,109	115,106
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE		0/09		95,252	90,598	90,343
15 FCP KOUNOUZ 16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TSI TUNISIE VALEURS		07/08		134,724 93,485	137,930 85,438	138,061 85,055
17 FCP VALEURS AL KAOUTHER 17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS		05/11		102,726	96,912	96,644
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS		2/14		99,994	119,153	118,844
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/1	12/14		99,994	113,966	113,650
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12		86,054	76,232	76,126
21 FCP BIAT-PRUDENCE 22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12 09/12		104,629 98,010	103,746 90,432	103,745 90,417
23 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT		2/15		-	100,000	100,004
	FCP MIXTES DE CAPITALISA						
24 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		03/07		1 439,180		1 480,033
25 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT 26 FCP AMEN PERFORMANCE	AXIS GESTION AMEN INVEST		02/04		2 385,305 112,115	2 260,496 109,990	2 248,752 109,860
27 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		0/08		104,580	109,990	103,298
28 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		0/08		130,887	132,832	133,473
29 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/0	05/09		133,033	128,022	130,730
30 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/0	3/09		16,255	14,160	14,420
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS		0/12		5 158,963	5 022,163	5 016,851
32 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS		1/13		5 004,703	4 840,605	4 847,214
33 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI UFI		01/06		2,329 2,022	2,148 1,945	2,160
34 FCP MAGHREBIA MODERE 35 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS							1,954
	HEI	15/0	19/09		1 116	n 999	0 994
36 FCP HAYETT MODERATION	UFI AMEN INVEST		09/09		1,116	0,999 1,020	0,994 1,019
	UFI AMEN INVEST AMEN INVEST	24/0			1,116 - -	0,999 1,020 1,011	1,019
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST	24/0 24/0 24/0	03/15 03/15 03/15		1,116 - - -	1,020 1,011 0,994	1,019 1,009 0,992
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA	24/0 24/0 24/0 09/1	03/15 03/15 03/15 1/15		1,116 - - - -	1,020 1,011	1,019 1,009
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION	03/15 03/15 03/15 1/15	vidende	-	1,020 1,011 0,994	1,019 1,009 0,992
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA	24/0 24/0 24/0 09/1	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de		1,116 - - - - - VL au 31/12/2014	1,020 1,011 0,994	1,019 1,009 0,992
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D	24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di		VL au	1,020 1,011 0,994 100,000	1,019 1,009 0,992 100,000
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement	Montant 4,345	VL au 31/12/2014	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15	Montant 4,345 3,811	VL au 31/12/2014	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST	24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15	4,345 3,811 4,209	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15	Montant 4,345 3,811	VL au 31/12/2014	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture GATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier dit Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 26/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX	24/0 24/0 24/0 29/1 STRIBUTION Date d'ouverture 0/6474/RES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97	03/15 03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 26/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08	03/15 03/15 13/15 1/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 25/05/15 30/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,568 102,018 104,185	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATHIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98	03/15 03/15 13/15 1/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 25/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GERE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFID CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02	03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,077 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIGATAIRE SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATHIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15 22/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,508 106,670 106,670 105,383 103,415
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE	24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02	03/15 03/15 1/15 Dernier di Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,539
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier div Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,417 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,539 104,696
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	03/15 03/15 13/15 1/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,577 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,539 104,696 102,754
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	03/15 03/15 13/15 1/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,077 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,195 104,696 102,754 102,583 103,415 102,5383 103,415 102,5383 104,944
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATAIRE 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV L'ÉPARGNANT	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,167 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,503 106,670 105,383 103,415 102,539 104,696 102,754 103,843 104,944 102,771
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	03/15 03/15 13/15 1/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,538 103,415 102,539 104,690 105,383 103,415 102,754 103,843 104,944 102,771 103,408
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV LÉPARGNANT 61 AL HIFADH SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI FINANCE	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier div Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652 103,615	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932 102,759 103,397	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,539 104,696 102,754 103,843 104,944 102,771 103,408
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV L'ÉPARGNANT 61 AL HIFADH SICAV 62 SICAV ENTREPRISE 63 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI FINANCE FOP OBLIGATAIRES	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 - VL QUOTIDIEN	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214 3,489 3,624	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652 103,615 104,957 102,377	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932 104,932 102,759 103,397 104,937	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,077 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,538 103,415 102,538 104,944 102,754 103,843 104,944 102,771 103,408 104,946
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATAIRE 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV L'ÉPARGNANT 61 AL HIFADH SICAV 62 SICAV ENTREPRISE 63 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI FINANCE FCP OBLIGATAIRES AFC	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture IGATARES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 - VL QUOTIDIEN 02/01/07	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15 22/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214 3,489 3,624	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652 103,615 104,957 102,377	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,673 102,742 103,831 104,932 102,759 103,397 104,937 104,937 102,443	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,175 103,509 106,670 105,383 103,415 102,6396 102,754 103,843 104,944 102,771 103,408 104,946 102,453
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT PLENITUDE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV L'ÉPARGNANT 61 AL HIFADH SICAV 62 SICAV ENTREPRISE 63 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI FINANCE FOP OBLIGATAIRES	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 ISTRIBUTION Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97 15/09/08 01/08/05 15/11/93 - VL QUOTIDIEN	03/15 03/15 13/15 17/15 Dernier dir Date de paiement 14/05/15 26/05/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 4,282 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214 3,489 3,624	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652 103,615 104,957 102,377	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932 104,932 102,759 103,397 104,937	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670 105,383 103,415 102,539 104,694 102,754 103,843 104,944 102,771 103,408 104,946 102,453
36 FCP HAYETT MODERATION 37 FCP HAYETT PLENITUDE 38 FCP HAYETT VITALITE 39 MAC HORIZON 2022 FCP Dénomination 40 SANADETT SICAV 41 AMEN PREMIÈRE SICAV 42 AMEN TRESOR SICAV 43 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 44 TUNISO-EMIRATIE SICAV 45 SICAV AXIS TRÉSORERIE 46 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 47 SICAV TRESOR 48 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 50 CAP OBLIG SICAV 51 FINA O SICAV 52 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 53 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 54 MAXULA PLACEMENT SICAV 55 SICAV RENDEMENT 56 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 57 SICAV BH OBLIGATAIRE 58 POSTE OBLIGATAIRE 59 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 60 SICAV LÉPARGNANT 61 AL HIFADH SICAV 62 SICAV ENTREPRISE 63 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST MAC SA OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI TUNISIE VALEURS UBCI FINANCE FCP OBLIGATAIRES AFC AXIS GESTION	24/0 24/0 24/0 24/0 24/0 09/1 STRIBUTION Date d'ouverture 01/11/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 11/02/01 11/02/01 11/02/01 02/02/10 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/92 15/09/08 20/02/97 15/09/08 20/02/97 15/10/93	03/15 03/15 13/15 13/15 17/15 Dernier dipate de paiement 14/05/15 26/05/15 13/04/15 11/05/15 22/05/15 29/05/15	4,345 3,811 4,209 4,276 4,319 3,552 3,984 3,676 3,625 3,866 3,778 4,044 4,197 3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214 3,489 3,624	VL au 31/12/2014 108,488 103,995 106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 105,095 102,119 104,165 104,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652 103,615 104,957 102,823	1,020 1,011 0,994 100,000 VL antérieure 108,521 103,790 105,747 102,383 104,057 107,284 104,400 102,560 105,068 102,018 104,185 103,497 106,653 105,371 103,405 102,529 104,679 102,742 103,831 104,932 102,759 103,397 104,937 104,937 102,443	1,019 1,009 0,992 100,000 Dernière VL 108,535 103,803 105,759 102,417 104,070 107,295 104,414 102,571 105,082 102,029 104,197 103,509 106,670

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

CO AL AMANAH ODITICATA IDE ECD	FCP OBLIGATAIRES -			2 055	404 400	404 500	40.
69 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF SICAV ML	25/02/08 XTES	29/05/15	3,855	101,462	101,500	101
70 ARABIA SICAV	AFC STCAY ME	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	57,511	57
71 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	135,988	136
72 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 381,540	1 380
73 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,038	10
74 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	103,371	10:
75 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	85,901	8
76 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,958	1
77 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	259,726	25
78 SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,356	2
79 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 185,643	2 19
80 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,133	6
81 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,582	5
82 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	91,826	9
83 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	96,585	9
84 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	79,543	7
	FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENNE					
85 FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,031	1
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,937	1
87 FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,460	1
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	13,598	1
89 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	11,969	1
90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	10,600	1
91 ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	En liquidation	En liquio
92 ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	En liquidation	En liquio
93 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	131,271	13
94 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	127,792	12
95 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	8,920	
96 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	91,789	9
97 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	17,719	1
98 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	77,614	7
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	78,153	7
00 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,108	9
01 UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	85,294	8
	FCP MIXTES - VL F	HEBDOMADAIRE		-	-	-	
02 FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,254	10
03 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	93,595	9
04 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	124,764	12
05 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	8,791	
06 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	102,665	10
07 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	115,806	11
08 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	99,861	9
09 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	93,649	9
10 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	179,077	18
11 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	168,986	17
12 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,600	14
13 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 739,481	12 81
14 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	17,764	1
15 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	126,922	12
16 FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	93,195	9
17 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	116,990	11
18 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 823,363	8 86
19 FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,019	
20 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	88,633	8
21 FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	945,007	94
22 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	-	5000,000	500
	FCP ACTIONS - VI	QUOTIDIENNE					
23 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,591	10
	FCP ACTIONS - VL	HEBDOMADAIRE					
24 FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	7,994	

^{*} FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 :cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « société El wifack Leasing » en « Wifack International Bank SA- WIB Bank- » et le déclassement de « FCP AL BARAKA » et « FCP GENERAL DYNAMIQUE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 91
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Leasing TL 61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, Zl Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis	
62. TUNINVEST SICAR 63. Haiversal, Auto Distributors Holding, HADH	Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR" 23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
"COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
-	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48 Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El	
	Kantaoui 4089 Hammam Sousse Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089	

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

97.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
23	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
24	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	BP 66- 1080 Tunis cedex Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	BP 66- 1080 Tunis cedex Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
91	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
92	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
93	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
94	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
96	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
98	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
99	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Gestionnaire	Adresse		
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		LISTE DES FCPR	1
		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des lles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.